

FICHE DESCRIPTIVE ACTION DE FORMATION PREPARATION AU PERMIS BE (750 kg < remorque < 3T5 et PTAC > 4T25)

Contacts pédagogique, administratif et handicap

05 49 61 20 66

contact@ifrbpoitoucharentes.fr

Durée

3 jours
21:00 heures

Tarif

Nous consulter.

Public

Toute personne souhaitant conduire un véhicule avec remorque entrant dans la catégorie concernée.

Pré-requis

Être titulaire de l'Epreuve Théorique Générale ou avoir obtenu son dernier permis depuis moins de 5 ans
Avoir au moins 18 ans
Être titulaire du permis B, en cours de validité

Modalité et moyens pédagogiques

En présentiel.

- Méthodes pédagogiques : explicative, démonstrative, active et de guidage
- Salle de cours équipée de moyens multimédias
- Véhicule adapté à l'enseignement
- Piste
- Supports pédagogiques remis aux stagiaires : Livret d'apprentissage ou accès à l'application MyRoad

Profil de l'intervenant

Enseignants titulaires du Titre professionnel « ECSR » ou d'un diplôme admis en équivalence, détenteur du permis de la catégorie concernée et de l'Autorisation d'Enseigner en cours de validité.

Informations complémentaires

Permis de conduire de la catégorie BE, avec validité de 15 ans et renouvellement administratif.

Le stagiaire devra se munir des Équipements de Protection Individuelle :

- Chaussures de sécurité
- Protections auditives
- Gants
- Gilet de haute visibilité

Objectif professionnel

Obtenir le Permis de conduire de la catégorie BE.

Objectifs opérationnels et évaluables de développement des compétences

Être capable de conduire et manœuvrer un véhicule de la catégorie B, attelé d'une remorque d'un PTAC supérieur à 750 kg et ne dépassant pas 3,5 tonnes.

L'addition des PTAC du véhicule tracteur et de la remorque est supérieur à 4,25 tonnes.

Contenu

Hors circulation, acquérir les connaissances théoriques et pratiques permettant de :

- Répondre à des questions orales.
- Réaliser des vérifications usuelles sur les véhicules.
- Développer un thème de contrôles ciblés après tirage au sort
- Dételer et atteler la remorque ou semi-remorque.
- Maîtriser l'ensemble de véhicules constitué en marche avant à allure faible, en marche arrière et d'effectuer des arrêts de précision.

Circulation :

- Choisir la position sur la chaussée, franchir une intersection ou y changer de direction, en fonction du gabarit du véhicule.
- Circuler dans des conditions normales sur route et en agglomération.
- Connaître les situations présentant des difficultés particulières.

Critères et modalités d'évaluation

- L'assiduité des stagiaires est attestée par signature par demi-journée et contresignée par le formateur.
- Evaluations formatives après chaque leçon de conduite dans le cadre de la validation des compétences,
- Evaluation finale : épreuve pratique par un Inspecteur du Permis de conduire et de la sécurité routière à l'issue de la formation selon les places attribuées par les services préfectoraux. L'épreuve pratique dure 60 minutes et comprend :
 - L'épreuve Hors-Circulation (HC) composée de plusieurs exercices : tests de connaissance, interrogation orale, exercice de maniabilité. Pour être admis, vous devez obtenir plus de 18 points, ne pas avoir de note éliminatoire et avoir un résultat favorable à l'exercice de maniabilité. Elle constitue une admissibilité pour l'épreuve en circulation. Vous conservez le bénéfice de l'épreuve HC pour 5 épreuves en circulation pendant 3 ans maximum à partir de la réussite à l'épreuve HC à condition de valider l'épreuve théorique.
 - Epreuve en circulation (CIR). Pour être reçu, vous devez obtenir au moins 17 points et ne pas commettre d'erreur éliminatoire.

Une évaluation de satisfaction est réalisée à l'issue du parcours de formation.